

ASSOCIATION HUMAN DEVELOPMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL SOLIDARITY (HUMAN DATIS)

*50 AVENUE JEAN JAURES 69800 SAINT PRIEST
SIRET : 88539765300019*

*Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels*

*Exercice clos du : 31 décembre 2025
Ce rapport contient 21 pages*

**ASSOCIATION HUMAN DEVELOPMENT AND TOGETHER FOR INTERNATIONAL
SOLIDARITY (HUMAN DATIS)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31-12-2025

À Monsieur le président de l'Association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 03 décembre 2023, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HUMAN DATIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association HUMAN DATIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- 1- Les processus comptables mis en place par la direction et le respect de leur suivi dans la réalisation et le traitement des opérations de collecte et de distribution des dons nous ont conforté dans notre analyse des opérations comptables
- 2- Aussi, nos travaux d'audit nous ont permis de nous conforter sur l'exhaustivité et la réalité de la délivrance des reçus fiscaux conformément aux textes en vigueur
- 3- Nous avons également pu compter sur la disponibilité des dirigeants et avons bénéficié de leur connaissance du secteur et leur maîtrise de l'activité pour mieux cerner les contours de l'association.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président et le bureau de votre association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cergy, le 10 septembre 2026

Cabinet DEAC

M. WALLABREGUE Alioune

Signé par ALIOUNE ALFRED WALLABREGUE
Le 10/09/2026

ALW

 Signed with
universign

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	15 427		15 427	12 656
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	28 032		28 032	15 886
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	43 459		43 459	28 543
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	43 459	0	43 459	28 543

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	10 694	23 591
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 714	-12 897
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	5 981	10 694
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	5 981	10 694
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	32 678	10 903
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	32 678	10 903
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 800	6 946
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	4 800	6 946
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	43 459	28 543

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	200	200
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	2 439	
Dons manuels		
Mécénat	186 292	182 523
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	10 903	39 552
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	199 833	222 275
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	11 629	10 661
Aides financières	160 290	213 609
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés	32 678	10 903
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	204 597	235 172
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 764	-12 897
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	50	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	50	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	50	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-4 714	-12 897
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	199 883	222 275
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	204 597	235 172
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-4 714	-12 897
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	19 728	14 850
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	19 728	14 850
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	19 728	14 850
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	19 728	14 850

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **43 458,95 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-4 713,82 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Événements post-clôture

Sans impact :

Nous n'avons pas identifié de faits significatifs susceptibles d'être mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels.

Autres informations significatives

Nous n'avons pas identifié de faits significatifs susceptibles d'être mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Objet social de l'association :

L'association HUMAN-DATIS (Human Développent and Together for International Solidarity) est une structure associative à but non lucratif créée en 2020, dont l'objet est le développement humain et la solidarité internationale. Depuis sa création, l'association mène des actions humanitaires et sociales en faveur des populations les plus vulnérables, notamment dans les domaines de l'aide alimentaire, de l'accès à l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau potable et du soutien aux familles en situation de précarité.

L'association s'appuie sur une gestion rigoureuse et transparente de ses ressources afin de garantir une utilisation optimale des dons et financements collectés. Les projets sont conduits avec une logique d'impact durable, en collaboration avec des relais et partenaires locaux, permettant d'assurer un suivi opérationnel efficace sur le terrain.

Au fil des années, HUMAN-DATIS a développé plusieurs campagnes de solidarité internationale et d'aide d'urgence, tout en conservant une structure de fonctionnement maîtrisée et adaptée à ses missions d'intérêt général. Son engagement repose sur des valeurs de solidarité, de responsabilité et de proximité avec les bénéficiaires.

Nature et périmètre des missions sociales réalisées :

L'association réalise en autonomie ses propres projets et mène d'autres projets en partenariat avec des organisations extérieures, en privilégiant les structures locales déjà existantes.

Les projets de l'association s'articulent autour de six thèmes principaux :

- Aides aux orphelins
- Accès à l'eau
- Accès à la scolarité
- Aides alimentaires
- Aides diverses de solidarité
- Aides aux projets culturels et sportifs

Description des moyens mis en œuvre :

L'association organise chaque année des campagnes d'appel à la générosité publique pour financer ses projets. Ses principales sources de financement sont les dons individuels et les dons des entreprises. L'association n'a pas de salariés, elle s'appuie sur le bénévolat de ses membres pour réaliser ses projets.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	15 427	15 427		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	15 427	15 427		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	23 591	-12 897			10 694
Excédent ou déficit de l'exercice	-12 897	12 897		-4 714	-4 714
TOTAL	10 694			-4 714	5 981
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	10 694			-4 714	5 981

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
Aides accès à l'eau	360	800	360				800
Aides alimentaires	605	200	605				200
Aides aux orphelins	9 788	23 565	9 788				23 565
Aides diverses de solidarités	150	1 280	105				1 280
Aides accès à la scolarité		6 833					6 833
TOTAL	10 903	32 678	10 858				32 678
TOTAL GÉNÉRAL	10 903	32 678	10 858				32 678

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 800	4 800		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 800	4 800		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

Cotisations

Conformément aux pratiques comptables retenues par l'association, les cotisations des adhérents sont comptabilisées en produits selon le principe de l'encaissement, c'est-à-dire à la date de leur règlement effectif par les membres.

Le fait générateur de la reconnaissance du produit correspond donc à la réception des fonds par l'association.

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 800	FNP honoraires CAC 2025
TOTAL	4 800	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	4 800	
Afférents aux services autres		
TOTAL	4 800	

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées selon le règlement 2018-06. Les comptes de classe 87 enregistrent ainsi l'origine de ces contributions. Il peut s'agir de dons en nature, de prestations en nature ou de la valorisation du bénévolat. Les comptes de classe 86 enregistrent l'utilisation ou l'emploi des contributions. Ce sont les secours en nature, la mise à disposition gratuite de biens, de prestations ou encore le personnel bénévole.

L'association collecte chaque année toutes les informations nécessaires pour la valorisation et la comptabilisation des contributions volontaires en nature, notamment, le nombre d'heures effectuées par les bénévoles et le nombre de bénévoles présents. Ainsi, à chaque heure effectuée par un bénévole est associés un taux horaire moyen correspondant à la qualification et à l'emploi exercé au sein de l'association.

Informations complémentaires

1- COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - PRODUITS (Règlement ANC 2018-06 art. 432-2)

A - PRODUITS PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2025	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	EXERCICE 2024
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	200	200	200	200
1.2 Dons, legs et mécénat				
Dons manuels	165 181	165 181	157 634	157 634
Legs, donations et assurances-vie	-	-	-	-
Mécénat	23 550	23 550	24 889	24 889
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2 - PRODUITS NON-LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	50			
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 – UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	10 903		39 552	
TOTAL	199 884	188 931	222 275	182 723

2- COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - CHARGES

CHARGES PAR DESTINATION	EXERCICE 2025	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	EXERCICE 2024
	TOTAL	Dont générosité du public	Dont générosité du public	
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	160 290		213 609	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	362		341	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 267		10 320	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	32 678		10 903	
TOTAL	204 597		235 172	
DEFICIT	-4 713		-12 897	

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	160 290	213 609	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	188 981	182 723
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	200	200
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	188 731	182 523
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	165 181	157 634
1.2 Réalisées à l'étranger	160 290	213 609	Legs, donations et assurances- vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	23 550	24 889
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	160 290	213 609	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	50	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	362	341			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	362	341			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 267	10 320			
TOTAL DES EMPLOIS	171 919	224 270	TOTAL DES RESSOURCES	188 981	182 723
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	32 678	10 903	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	10 903	39 552
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			ANTERIEURS DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	4 714	12 897
TOTAL	204 597	235 172	TOTAL	204 597	235 172
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	10 694	23 591
			(-)	-4 714	-12 897
			Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du		

			public de l'exercice		
			RESSOURCES		
			REPORTÉES		
			LIEES A LA		
			GENEROSITE DU	5 980	10 694
			PUBLIC EN FIN		
			D'EXERCICE		
			(HORS FONDS		
			DEDIES)		
			RESSOURCES		
			DE L'EXERCICE		
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 -		
			CONTRIBUTIONS		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX			VOLONTAIRES		
MISSIONS SOCIALES			LIEES A LA		
			GENEROSITE DU		
			PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat	19 728	14 850
Réalisées à l'étranger			Prestations en		
			nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA					
RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU					
FONCTIONNEMENT	19 728	14 850			
TOTAL	19 728	14 850	TOTAL	19 728	14 850

(LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991) Règlement ANC 2018-06 art, 432-17

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2025	2024	2024
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	19 728	19 728	14 850	14 850
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	19 728	19 728	14 850	14 850
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	19 728	19 728	14 850	14 850
TOTAL	19 728	19 728	14 850	14 850

3- TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - Règlement ANC 2018-06 art. 432-16

TABEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations en nature					
Personnel bénévole				19 728	19 728
TOTAL				19 728	19 728

ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER POUR L'EXERCICE - Règlement ANC 2018-06 art. 434-4

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Belgique	1 460
Suisse	3 350
Maroc	60
TOTAL	4 870

(*) La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger établi en application de la loi est mise à la disposition du public au siège de l'association.

TABEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 31/12/2025
Règlement ANC 2018-06 art. 432-16

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	Réalisées par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de stock	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	-	-	-	-	362	-	11 267	-	-	-	-	-	11 629
Aides financières	-	-	-	160 290	-	-	-	-	-	-	-	-	160 290
Impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salaires et traitements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reports en fonds dédiés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32 678	-	-	32 678
Autres charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Participations des salariés aux résultats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	160 290	362	-	11 267	-	-	32 678	-	-	204 597